

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1247

29 juin 2009

### SOMMAIRE

2L Holdco Lux S.à r.l. ....	59849	L.D.I. S.à r.l. ....	59824
Axa World Funds .....	59847	Luxemburgische Metall- und Rohstoffhan- del S.à r.l. ....	59823
Baco Sàrl .....	59848	M2F .....	59823
Blanc S.A. ....	59838	Maag Pump Systems (Luxembourg) S.à r.l. .....	59847
Boost Business Services S.A. ....	59848	M.F. International S.A. ....	59848
CalEast Holdings 2 .....	59838	Pagiest International S.A. ....	59852
Campus Contern Bouvreuil S.à r.l. ....	59820	Perth Holdings S.à r.l. ....	59819
cash.life Premium Policies .....	59851	P.G.I. International S.à r.l. ....	59824
Clearwire Europe S.à r.l. ....	59824	Point de Vue s.à r.l. ....	59821
Clearwire Poland Holdings .....	59825	Premier Estates .....	59848
Clyde Union S.à r.l. ....	59821	RP3 Holdings (Lux) 7 S.à r.l. ....	59820
Crème SA .....	59810	R.S.M. S.A. ....	59821
David Brown Systems S.à r.l. ....	59821	R.S.M. S.A. ....	59849
Distinct Communication, Sàrl .....	59854	Salud Investments S.à r.l. ....	59839
EMPA Investment S.A. ....	59851	Sigma Fin International S.à r.l. ....	59824
Esther Five S.à r.l. ....	59826	Simark International S.A. ....	59856
Esther Four S.à r.l. ....	59839	Sisu Group S.A. ....	59837
Esther Six S.à r.l. ....	59837	Sofinim Lux .....	59853
Etini Invest S.A. ....	59849	SP - LUX SICAV II .....	59852
Ex Var MGP S.à r.l. ....	59850	Square One S.A. ....	59853
FIL (Luxembourg) S.A. ....	59838	Tad Lux S.A. ....	59825
Gaia Property Investments 2 S.à r.l. ....	59810	Tension Holding S.A. ....	59826
Garibaldi PE S.à r.l. ....	59850	The Angel Mall S.A. ....	59822
Gestim S.A. ....	59823	The Angel Mall S.A. ....	59825
Guillaume S.A., SPF .....	59825	The Angel Mall S.A. ....	59822
HEDF Isola PE S.à r.l. ....	59850	V.A.G. S.A. ....	59838
Heiderscheid Triny Transports Internatio- naux .....	59820	Verveine S.A. ....	59825
IMMOPARTNERS Luxembourg S.A. ....	59849	Werkfin S.A. ....	59849
IvernaFin S.à r.l. ....	59848	Zambon Advance Luxembourg S.A. ....	59822
Joint Bulk Investors S.A. ....	59822		

**Crème SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 79.736.

*Extrait de résolutions de l'Assemblée générale ordinaire du 2 juin 2008*

Les actionnaires de la société réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, en date du 02/06/2008, ont pris les résolutions suivantes:

L'Assemblée des actionnaires constatant que les mandats des administrateurs, et de l'administrateur-délégué

- Monsieur Pasquale Corcelli, entrepreneur de constructions, demeurant à L-2167 Luxembourg, 60, rue des Muguets (administrateur délégué)

- Monsieur Mustafa Achaara, employé privé, demeurant à L-1321 Luxembourg, 346, rue de Cessange;

- Monsieur Armand Distave, conseil fiscal, demeurant à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

sont arrivés à échéance, a décidé, à l'unanimité, de renouveler leur mandat pour cinq ans jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

D'autre part

Le mandat de commissaire aux comptes de:

LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie,

étant arrivé à expiration, l'Assemblée Générale décide de le renouveler pour une nouvelle période de cinq années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009072424/25.

(090085007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

**Gaia Property Investments 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 146.444.

STATUTES

In the year two thousand nine, on the eighth day of May

Before Us, Maître Francis KESSELER, notary residing at Esch/Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Gaia Property Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) in the process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register,

hereby represented by Hida Ozveren, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy established under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**Art. 1. Corporate form.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter, the "Company"), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter, the "Law"), as well as by its articles of association (hereafter, the "Articles"), which specify in the articles 6.1, 6.2, 6.5 and 9 the exceptional rules applying to a one-member company.

**Art. 2. Corporate object.** The object of the Company is the acquisition and holding of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings.

Except as otherwise restricted herein, the Company may provide any financial assistance to the undertakings in which the Company has a participating interest or which form a part of the group of companies to which the Company belongs

such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind of form. The Company may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets.

Except as otherwise restricted herein, the Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes, securities, debentures and certificates.

The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form. In a general fashion the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Denomination.** The Company will have the denomination "Gaia Property Investments 2 S.à r.l."

**Art. 5. Registered office.** The registered office is established in the city of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholder(s) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6. Share capital - Shares.**

6.1 - Subscribed and paid-up share capital

The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares (parts sociales) (hereafter, the "Shares"), with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid-up.

At the moment and as long as all the Shares are held by only one shareholder, the Company is a one-member company (société unipersonnelle) in the meaning of article 179 (2) of the Law; In this contingency articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

6.2 - Modification of share capital

The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the general shareholders' meeting, in accordance with article 9 of these Articles and within the limits provided for by article 199 of the Law.

6.3 - Profit participation

Each Share entitles to a fraction of the corporate assets and profits in direct proportion to the number of Shares in existence.

6.4 - Indivisibility of Shares

Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.5 - Transfer of Shares

In case of a sole shareholder, the Shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the Shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of article 189 and article 190 of the Law.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarters of the corporate share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Transfers of Shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6 - Registration of Shares

All Shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with article 185 of the Law.

**Art. 7. Management.**

7.1 - Appointment and removal

The Company is managed by one or more managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

The managers will be elected by the sole shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number, and mandate period. They will hold office until their successors are elected. They are re-eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders' meeting.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The sole shareholder or the shareholders may decide to appoint one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s).

#### 7.2 - Powers

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

#### 7.3 - Representation and signatory power

Subject to the provisions of article 7.3 paragraph 2 below, in dealing with third parties as well as in justice, the manager (s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers. However if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s), the Company will be bound towards third parties by the joint signature of one class A manager and one class B manager or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers, within the limits of such power.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

#### 7.4 - Chairman, vice-chairman, secretary, procedures

The board of managers may choose among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary who need not be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of managers and of the shareholders.

The resolutions of the board of managers shall be recorded in the minutes, to be signed by the managers and by the chairman and the secretary if any, or by a notary public, and recorded in the corporate book.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, by the secretary or by any manager.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting of the board of managers, and if at least one class A manager and one class B manager are present or represented if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager (s) and one or several class B manager(s).

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy. However a class A manager can only appoint another class A manager, and a class B manager can only appoint another class B manager.

In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by a simple majority of managers present or represented, and under the condition that at least one class A manager and one class B manager vote in favor of the resolutions if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s).

Resolutions in writing approved and signed by all managers by circular means shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents and may be evidenced by letter, telefax or telex. A meeting of the board of managers held by way of circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another and effectively communicate with each other. Any participation to a conference call initiated and chaired by a manager located in Luxembourg shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting held in such form is deemed to be held in Luxembourg.

#### 7.5 - Liability of managers

The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 8. Conflict of interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider

or vote on any such transaction, and such transaction and such manager's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the next general meeting of shareholder(s).

**Art. 9. General shareholders' meeting.** The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares he owns. Each shareholder shall dispose of a number of votes equal to the number of Shares held by him. Collective decisions are only validly taken insofar as shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality of the Company, which requires a unanimous vote, may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

**Art. 10. Annual general shareholders' meeting.** Where the number of shareholders exceeds twenty-five (25), an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the 31st of the month of May, at 10.00 AM. If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of managers, exceptional circumstances so require.

**Art. 11. Audit.** Where the number of shareholders exceeds twenty-five (25), the operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors in accordance with article 200 of the Law who need not to be shareholder. If there is more than one (1) statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

**Art. 12. Fiscal year - Annual accounts.**

12.1 - Fiscal year

The Company's fiscal year starts on the 1<sup>st</sup> of January and ends on the 31<sup>st</sup> of December of the same year.

12.2 - Annual accounts

Each year, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepares an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet, profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor (s) set-up in accordance with article 200 of the Law.

**Art. 13. Distribution of profits.**

13.1 - General Principle

The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit.

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

13.2 - Interim dividends

Distributions of interim dividends are permitted insofar as they strictly abide by the rules of this article 13.2. and subject to any rule in addition to these as determined by the manager or in case of plurality of managers by the board of managers, together with the shareholder(s):

- The manager or in case of plurality of managers the board of managers shall have exclusive competence to take the initiative to declare interim dividends and allow the distribution of such interim dividends as they deem appropriate and in accordance with the Company's corporate interest.

- In this respect, the manager or in case of plurality of managers the board of managers is exclusively competent to decide the amount of the sums available for distribution and the opportunity of such distribution, based on the supporting documentation and principles contained in these Articles and on any agreement possibly entered into from time to time between the shareholder(s).

- In addition, the decision of the manager or in case of plurality of managers of the board of managers shall be supported by interim financial statements of the Company dated of less than two (2) months from such decision of the manager or in case of plurality of managers of the board of managers and showing sufficient funds available for distribution provided that the amount to be distributed does not exceed profits realized since the end of the financial year increased by profits

carried forward and distributable reserves decreased by losses carried forward and any sums to be allocated to the reserves required by the Law or the Articles.

- Finally, the distribution of interim dividends shall be limited to the amount of the distributable profit as it appears on the above mentioned interim financial statements of the Company. The manager or in case of plurality of managers the board of managers may mandate an independent auditor to review such interim financial statements in order to confirm the sum available for distribution.

- In any case, the distribution of interim dividends shall remain subject to the provisions of article 201 of the Law, which provides for a recovery against the shareholder(s) of the dividends which have been distributed to it/them but do not correspond to profits actually earned by the Company. Such action for recovery shall prescribe five (5) years after the date of the distribution.

**Art. 14. Dissolution - Liquidation.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholder(s) in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 15. Reference to the law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory provision*

The first year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31<sup>st</sup> of December 2009.

#### *Subscription*

The articles of association having thus been established, the party appearing declares to subscribe the entire share capital of the Company as follows:

Subscriber	Number of share	Subscribed amount (in EUR)	% of shares capital	Paid-up capital
Gaia Property Investments S.à r.l. . . . .	12,500	12,500	100%	100%
TOTAL . . . . .	12,500	12,500	100%	100%

All the Shares have been paid-up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

The sole shareholder, acting in place of the general meeting of shareholders, has taken immediately the following resolutions:

1. The sole shareholder resolved to set at six (6) the number of managers and further resolved to appoint the following persons as class A managers and class B managers for an undetermined period:

##### *Class A managers:*

- Mr Doron Ofer, private employee, born on 4 October 1955, in Israel, professionally residing at 85 Medinat Hayehudim St., Herzliya Pituah, Israel;

- Mr Avi Shloush, private employee, born on 4 January 1971, in Israel, residing at Str. Schitu Magureanu Nr.25, Ap.27, Bucuresti Sectorul 1, Bucharest, Romania; and

- Mr. Daniel Weiss, financial officer, born on 23 August 1966, in Israel, professionally residing at 85 Medinat Hayehudim St., Herzliya Pituah, Israel.

##### *Class B managers:*

- Mr. Russell Perchard, manager, born on 16 January 1978, in Jersey, British Islands, professionally residing at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr. Costas Constantinides, manager, born on 17 September 1979, in Nicosia, Cyprus, professionally residing at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mr. Wanye Fitzgerald, private employee, born on 11 May 1976 in Waterford, Ireland, professionally residing at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The registered office of the Company shall be established at 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, which signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le huit mai.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

Gaia Property Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

ici représenté par Hida Ozveren, avocate, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme sociale.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives (ci-après "la Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "la Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 6.5 et 9, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2. Objet social.** La Société a pour objet la prise de participations, quelqu'en soit la forme, dans toutes entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de telles participations.

Sauf si les présents Statuts y contreviennent, la Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés dans lesquelles la Société détient une participation ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit. La Société peut gager, transférer, grever ou autrement créer des garanties de tout ou partie de ses actifs.

Sauf si les présents Statuts y contreviennent, la Société peut emprunter sous toutes formes que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations et de titres de toute sorte.

La Société peut employer ses fonds en investissant dans l'immobilier ou les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit. D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Dénomination.** La Société aura la dénomination: "Gaia Property Investments 2 S.à r.l."

**Art. 5. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg-ville.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6. Capital social - Parts sociales.**

6.1 - Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales (ci-après "les Parts Sociales") d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

## 6.2 - Modification du capital social

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 9 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

## 6.3 - Participation aux profits

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des Parts Sociales existantes.

## 6.4 - Indivisibilité des Parts Sociales

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

## 6.5 - Transfert de Parts Sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les Parts Sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

Les Parts Sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Le transfert de Parts Sociales doit s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Le transfert ne peut être opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

## 6.6 - Enregistrement de Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

## **Art. 7. Gérance.**

### 7.1 - Nomination et révocation

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s).

Les gérants sont nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés qui déterminera leur nombre ainsi que la durée de leur mandat. Les gérants resteront en fonction jusqu'à l'élection de leur successeurs. Ils sont rééligibles, mais sont révocables ad nutum, avec ou sans justification, par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance

L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de nommer un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

### 7.2 - Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant, ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

### 7.3 - Représentation et signature autorisée

Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, chaque gérant aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social sous réserve du respect des termes du paragraphe 2 du présent article 7.3 ci-dessous.

En cas de gérant unique, la Société peut être engagée par sa seule signature, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants. Cependant, si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B, la Société sera engagée envers les tiers par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B ou par la signature simple ou conjointe de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance dans les limites d'un tel pouvoir.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

### 7.4 - Président, vice-président, secrétaire, procédures

Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées générales des associés.

Les résolutions du conseil de gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par les gérants et le cas échéant par le président et le secrétaire ou par un notaire et seront déposés dans les livres de la Société.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par un gérant.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance, et si au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B sont présents ou représentés si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

Chaque gérant peut se faire représenter au conseil de gérance par un autre gérant par procuration. Cependant, un gérant de classe A ne peut se faire représenter que par un gérant de classe A et un gérant de classe B ne peut se faire représenter que par un gérant de classe B.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions seront prises à la majorité simple des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion, et à la condition que au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B aient voté en faveur des dites résolutions si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

Les résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique qui peuvent être produites par lettres, téléfax ou télex. Une réunion tenue par résolutions prises de manière circulaire sera réputée avoir été tenue à Luxembourg.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par "conference call" via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Toute participation à une réunion tenue par conférence téléphonique initiée et présidée par un gérant localisé au Luxembourg sera réputée équivalente à une participation en personne à une telle réunion qui sera ainsi réputée avoir été tenue à Luxembourg.

#### 7.5 - Responsabilité des gérants

Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur(s) fonction(s), aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 8. Conflit d'intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions de gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le gérant et ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance des associés lors de la prochaine assemblée générale des associés.

**Art. 9. Assemblée générale des associés.** L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société et pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

**Art. 10. Assemblée générale annuelle des associés.** Si le nombre des associés est supérieur à vingt cinq (25), une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le dernier jour du mois de mai à 10 heures. Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif des gérants, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

**Art. 11. Vérification des comptes.** Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq (25), les opérations de la Société sont contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un (1) commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil de commissaires aux comptes.

**Art. 12. Exercice social - Comptes annuels.**

## 12.1 - Exercice social

L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

## 12.2 - Comptes annuels

Chaque année, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaires constitué conformément à l'article 200 de la Loi.

**Art. 13. Distribution des profits.**

## 13.1 - Principe général

Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

## 13.2 - Dividendes intérimaires

Les distributions de dividendes intérimaires sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement conformes aux règles fixées par le présent article 13.2. ainsi qu'à toute règle supplémentaire déterminée par le gérant ou en cas de pluralité de gérants par le conseil de gérance avec le / les associé(s):

- L'initiative de déclarer des dividendes intérimaires et d'en autoriser la distribution revient exclusivement au gérant ou en cas de pluralité de gérants au conseil de gérance qui en apprécie l'opportunité et la conformité à l'intérêt social de la Société.

- A cet effet, le gérant ou en cas de pluralité de gérants le conseil de gérance a compétence exclusive pour décider du montant des sommes distribuables et de l'opportunité d'une distribution, sur la base de la documentation et des principes contenus dans les présents Statuts et de tout accord que le / les associé(s) pourraient conclure entre eux.

- En outre, la décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants du conseil de gérance doit s'appuyer sur les comptes intérimaires de la Société datant de moins de deux (2) mois au moment de cette décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants du conseil de gérance et faisant apparaître assez de fonds disponibles pour une telle distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne devra pas excéder les profits à reporter et les réserves distribuables, mais diminué des pertes reportables ainsi que des montants à allouer à une réserve à constituer par la Loi ou par les Statuts.

- Enfin, le montant des dividendes intérimaires doit être limité au montant du profit distribuable tel qu'il apparaît sur les comptes intérimaires de la Société mentionnés ci-dessus. Le gérant ou en cas de pluralité de gérants le conseil de gérance peut donner mandat à un auditeur indépendant d'auditer ces comptes intérimaires afin de confirmer le montant des sommes distribuables.

- Dans tous les cas, la distribution des dividendes intérimaires reste soumise aux stipulations de l'article 201 de la Loi, lequel prévoit la possibilité d'une action en répétition contre le / les associé(s) des dividendes distribués à lui/eux et ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis par la Société. Une telle action se prescrit par cinq ans à partir du jour de la répartition.

**Art. 14. Dissolution - Liquidation.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

**Art. 15. Référence à la loi.** Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

*Disposition transitoire*

La première année débute à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2009.

*Souscription*

Les statuts ainsi établis, la partie qui comparait déclare souscrire le capital comme suit:

59819

Souscripteur	Nombre de Parts Sociales	Montant souscrit (en EUR)	% de capital social	Capital libéré
Gaia Property Investments S.à r.l. . . . . .	12.500	12.500	100%	100%
TOTAL . . . . .	12.500	12.500	100%	100%

Toutes les parts ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

*Résolutions de l'associé unique*

L'associé unique agissant à la place de l'assemblée générale des associés a adopté immédiatement les résolutions suivantes:

1. L'associé unique décide de fixer à six (6) le nombre de gérants et décide par ailleurs de nommer les personnes suivantes comme gérants de classe A et gérants de classe B pour une période indéterminée:

*Gérants de classe A:*

- M. Doron Ofer, employé privé, né le 4 octobre 1955, en Israël, demeurant professionnellement au 85 Medinat Hayehudim St., Herzliya Pituah, Israël;
- M. Avi Shloush, employé privé, né le 4 janvier 1971, en Israël, demeurant au Str. Schitu Magureanu Nr.25, Ap.27, Bucuresti Sectorul 1, Bucarest, Roumanie; et
- M. Daniel Weiss, contrôleur financier, né le 23 août 1966, en Israël, demeurant professionnellement au 85 Medinat Hayehudim St., Herzliya Pituah, Israël.

*Gérants de classe B:*

- M. Russell Perchard administrateur, né le 16 janvier 1978 à Jersey, Iles Anglo-Normandes, demeurant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;
- M. Costas Constantinides, administrateur, né le 17 septembre 1979 à Nicosie, Chypre, demeurant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
- M. Wanye Fitzgerald, employé privé, né le 11 mai 1976 à Waterford, Irlande, demeurant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au demeurant au 291, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que le comparant a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête dudit comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Ozveren, Kesslerer.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 12 mai 2009. Relation: EAC/2009/5548. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 28 mai 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009071461/219/514.

(090084791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2009.

**Perth Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 136.505.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de transfert de parts du 29 mai 2009 que M. Alex van Zeeland avec adresse professionnelle au 64, rue Principale L-5367 Schuttrange, Luxembourg, a cédé 12.500 parts sociales de la Société Perth Holdings S.à r.l. à Cedaroak Limited ayant son siège social au 233B, Preston Road, Wembley HA9 8PE, Grande-Bretagne.

Suite à ce transfert, les parts sociales de la Société Perth Holdings S.à r.l. sont réparties comme suit: M. Alex van Zeeland ne détient désormais plus aucune part; Cedaroak Limited détient 12.500 parts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme  
SHRM Financial Services (Luxembourg) S.A.  
*Domiciliaire*  
Alex van Zeeland

Référence de publication: 2009072483/18.

(090085106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

---

**RP3 Holdings (Lux) 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 123.086.

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2008 que la dénomination de l'associé de la Société a changé en "RP3 Holdings (Lux) 6 S.à r.l.". L'associé est enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B 123087.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2009.

*Pour la société*  
Xenia Kotoula / Jorge Pérez Lozano  
*Gérant / Gérant*

Référence de publication: 2009072565/16.

(090085008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

---

**Campus Contern Bouvreuil S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5326 Contern, 3-7, rue Goell.  
R.C.S. Luxembourg B 142.432.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 juin 2009.

Jean-Joseph WAGNER  
*Notaire*

Référence de publication: 2009072295/239/12.

(090085152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

---

**Heiderscheid Triny Transports Internationaux, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 22.153.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ENSCH, WALLERS et ASSOCIES S.A.  
CENTRE KENNEDY  
53, avenue J.F. Kennedy  
L-9053 ETTTELBRUCK  
*Signature*

Référence de publication: 2009072203/14.

(090085653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

---

**R.S.M. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 52.888.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009072823/10.

(090085810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

**Point de Vue s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7560 Mersch, Centre Marisca.  
R.C.S. Luxembourg B 99.962.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 23 avril 2009 que:

- La démission de Madame Carol WOLFF en tant que gérant technique de la Société est acceptée.
- Monsieur Bernhard KREWER, opticien, demeurant à D-54294 TRIER (Allemagne) Kleiststrasse 2 est nommé gérant technique de la Société pour une durée indéterminée.
- La société sera engagée par la signature conjointe des deux gérants.

Le gérant technique dispose d'un pouvoir de signature individuel pour toutes les opérations de gestion journalière de la Société.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2009.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009072567/20.

(090085754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

**David Brown Systems S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 949.470,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.  
R.C.S. Luxembourg B 140.251.

La société BOND HOLDCO III S.à r.l., associé unique de la Société, a modifié sa dénomination sociale pour DAVID BROWN SYSTEMS (HOLDINGS) S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009072582/12.

(090085614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

**Clyde Union S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 2.015.856,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.  
R.C.S. Luxembourg B 140.255.

La société BOND HOLDCO I S.à r.l., associé unique de la Société, a modifié sa dénomination sociale pour CLYDE UNION (HOLDINGS) S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009072584/12.

(090085609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

**Joint Bulk Investors S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.  
R.C.S. Luxembourg B 38.727.

Il résulte des résolutions prises lors de la réunion de Conseil d'administration tenue le 25 mai 2009 que:

- Monsieur Robert ARENDAL résidant à L-6942 Niederanven, 35 Mielstrachen est nommé président de Conseil d'administration pour la durée de son mandat d'administrateur de la société, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009072568/15.

(090085727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

---

**The Angel Mall S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 120.262.

*Resignation as statutory auditor*

MODERN TREUHAND S.A. hereby resigns as the Statutory Auditor of THE ANGEL MALL S.A. with immediate effect.

Luxembourg, June 8<sup>th</sup>, 2009.

Modern Treuhand S.A.

Signature

*Démission en tant que commissaire aux comptes*

MODERN TREUHAND S.A. par la présente donne sa démission en tant que commissaire aux comptes de THE ANGEL MALL S.A. avec effet immédiat.

Référence de publication: 2009072598/14.

(090085895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

---

**The Angel Mall S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 120.262.

*Resignation as director of the board*

I hereby resign as a Director of the Board for THE ANGEL MALL S.A. with immediate effect.

Luxembourg, June 8<sup>th</sup>, 2009.

Peter ENGELBERG.

*Démission en tant qu'administrateur au conseil d'administration*

Je donne ma démission par la présente en tant qu'administrateur du conseil d'administration de THE ANGEL MALL S.A. avec effet immédiat.

Référence de publication: 2009072599/12.

(090085892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

---

**Zambon Advance Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 89.724.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ZAMBON ADVANCE LUXEMBOURG S.A.*

FIDALUX S.A.

Signature

Référence de publication: 2009072765/13.

(090086219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

---

**Gestim S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 118.545.

*Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 26 janvier 2009*

- Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Christian FRANCOIS, Administrateur. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat.

- Le siège social de la Société est transféré du 15, rue du Fort Bourbon à L-1249 Luxembourg au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg à compter de ce jour.

Fait à Luxembourg, le 26 janvier 2009.

Certifié sincère et conforme

GESTIM S.A.

D. PIERRE / Ch. FRANCOIS

*Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2009072615/18.

(090084977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

**M2F, Société Anonyme.**

Siège social: L-8011 Strassen, 315A, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 113.411.

*Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 14 mai 2008*

L'assemblée générale a pris la résolution suivante:

L'assemblée générale déclare la révocation de Madame Anna Holm HANSEN, demeurant 10 Allée du Carmel L-1354 LUXEMBOURG en tant qu'administrateur et décide de nommer en remplacement et pour une durée de 4 années, Monsieur Christian THEIS, demeurant 29 rue du Kirchberg B-6781 SELANGE.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012.

Luxembourg, le 8 juin 2009.

Pour extrait conforme

*Pour M2F*

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

SOCIETE ANONYME

Signatures

Référence de publication: 2009072575/19.

(090085649) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

**Luxemburgische Metall- und Rohstoffhandel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 143.962.

*Geschafterbeschluss vom 27.02.2009*

Als Alleingeschafter der Luxemburgische Metall- und Rohstoffhandel S.à r.l. berufe ich hiermit unter Verzicht auf sämtliche gesetzlichen und gesellschaftsvertraglichen Form- und Fristvorschriften eine Geschafterversammlung ein und beschließe was folgt:

Der Sitz der Gesellschaft wird mit Wirkung vom 01.04.2009 verlegt von 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg nach 11B, bd Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Alle anderen Bestimmungen der Gesellschaft bleiben hiervon unberührt.

Luxembourg, den 27.02.2009.

Frank Lotz

*Geschafter*

Référence de publication: 2009072594/17.

(090085473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

**L.D.I. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

R.C.S. Luxembourg B 113.523.

—  
EXTRAIT

La convention de domiciliation conclue entre Maître Christophe ANTINORI, avocat à la Cour, et la société L.D.I. S.à R.l., société à responsabilité limitée en date du 28 novembre 2005, a pris fin en date du 4 décembre 2008, avec prise d'effet au 4 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Me Christophe ANTINORI  
*Le domiciliataire*

Référence de publication: 2009072602/14.

(090085283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

---

**P.G.I. International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

R.C.S. Luxembourg B 110.069.

—  
EXTRAIT

La convention de domiciliation conclue entre Maître Christophe ANTINORI, avocat à la Cour, et la société P.G.I. INTERNATIONAL S.à R.L., société à responsabilité limitée, en date du 13 juillet 2005, a pris fin en date du 21 octobre 2008, avec prise d'effet immédiate.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Me Christophe ANTINORI  
*Le domiciliataire*

Référence de publication: 2009072606/14.

(090085290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

---

**Sigma Fin International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 143.018.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la décision de l'associé unique en date 28 mai 2009 que:

- Le siège social de la société a été transféré de son siège actuel au 31, boulevard du Prince Henri, à L-1724 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 juin 2009.

Pour extrait conforme  
Signature

Référence de publication: 2009072611/14.

(090085513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

---

**Clearwire Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 100.259.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009072806/10.

(090085796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

**The Angel Mall S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 120.262.

—  
*Resignation as director of the board*

I hereby resign as a Director of the Board for THE ANGEL MALL S.A. with immediate effect.  
Luxembourg, June 8<sup>th</sup>, 2009.

Gilles WECKER.

*Démission en tant qu'administrateur au conseil d'administration*

Je donne ma démission par la présente en tant qu'administrateur du conseil d'administration de THE ANGEL MALL S.A. avec effet immédiat.

Référence de publication: 2009072601/12.

(090085888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

---

**Tad Lux S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 51.313.

—  
Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2009.

*POUR LE LIQUIDATEUR*

Signature

Référence de publication: 2009072796/12.

(090085786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

---

**Verveine S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 98.233.

—  
Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2009.

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Signatures

Référence de publication: 2009072797/12.

(090085787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

---

**Clearwire Poland Holdings, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 119.639.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009072807/10.

(090085797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

---

**Guillaume S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 134.034.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009072809/10.

(090085799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

---

**Esther Five S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 131.877.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 27 mars 2009 que:

La démission de Madame Mary WARD, Administrateur de Sociétés, domiciliée à Castle Street, 12, St. Helier, Jersey JE2 3RT, en tant que Gérant de la société, a été acceptée avec effet au 27 mars 2009.

Monsieur Owen LYNCH, Administrateur de Sociétés, domicilié à 3<sup>rd</sup> Floor, 2 Hill Street, St Helier, Jersey, JE4 8RY Channel Islands, a été nommé en tant que Gérant de la société, avec effet au 27 mars 2009, pour une période de 2 ans se terminant à l'Assemblée Générale de 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

ESTHER FIVE SARL

Signature

Référence de publication: 2009072478/18.

(090085301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

**Tension Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 109.149.

In the year two thousand and nine, on the second of June.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

is held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Tension Holding S.A.", a société anonyme incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with its registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 109.149, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 5 July 2005, published in Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations on November 23rd, 2005 (number 1254, page 60173). The Company's articles of incorporation were amended for the last time pursuant to a notarial deed on 22 April 2009, not yet published.

The meeting is presided by Mrs Linda KORPEL, maître en droit, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Valérie-Anne BASTIAN, private employee, residing professionally in Luxembourg, who is also elected as scrutineer by the general meeting.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed *ne varietur* by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, that all the shares, representing the whole capital of the Company, are represented at this meeting. All the shareholders declare having been informed on the agenda of the meeting beforehand and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on all the items of the agenda.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. To resolve that following the restatement of the articles of incorporation, the Company shall still, towards third parties, in all circumstances, be bound by the signatures of any two board members together or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any two board members of the Company, but only within the limits of such power.

2. To amend and fully restate the articles of incorporation of the Company without changing the purpose of the Company.

3. Miscellaneous.

IV.- After due and careful deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

*First resolution*

Considering the below restatement, the shareholders decide that the Company shall still, towards third parties, in all circumstances, be bound by the signatures of any two board members together or by the single signature of any person

to whom such signatory power shall be delegated by any two board members of the Company, but only within the limits of such power.

*Second resolution*

The shareholders resolve to amend and fully restate the articles of incorporation of the Company without changing the purpose of the Company, which shall now be read as follows:

**"Chapter I.- Name, Registered office, Object, Duration.**

**1. Form, Name.**

1.1 The Company exists formed as a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies (the "1915 Law")) and by the present articles (the "Articles").

1.2 The Company exists under the name of "Tension Holding S.A."

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The board of directors of the Company (the "Board of Directors") is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**3. Object.**

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector. On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.4 The Company may in particular enter into the following transactions it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

3.4.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt instruments or debt securities, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.4.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.4.3 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of any applicable legal provision; and

3.4.4 to enter into agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object.

3.5 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

#### **4. Duration.**

The Company is formed for an unlimited duration.

### **Chapter II.- Capital.**

#### **5. Capital.**

5.1 The subscribed capital of the Company is set at three hundred and fifteen thousand seven hundred and thirty-five euros (EUR 315,735.-), divided into three hundred and three thousand five hundred and sixteen (303,516) class A shares (the "Class A Shares") with a par value of one euro (EUR 1.-) each, fully paid up (by 100 %) and twelve thousand two hundred and nineteen (12,219) class B shares (the "Class B Shares") with a par value of one euro (EUR 1. -) each, fully paid up (by 100 %).

5.2 Any reference to the "Shares" shall include the Class A Shares and the Class B Shares.

5.3 The holders of the Class A Shares shall be referred to as the "Class A Shareholders" and the holders of the Class B shares shall be referred to as the "Class B Shareholders". Any reference to the "Shareholders" shall include the Class A Shareholders and the Class B Shareholders.

5.4 If an increase of share capital of the Company is implemented, the Class A Shareholders and other Shareholders (if any) shall have the right to subscribe (Bezugsrecht) for new shares pro rata to their then existing shareholding in the Company. If new shares are issued with a share premium or with other related obligations (including the obligation to provide additional debt funding) the same terms and conditions relating to the subscription of new Shares shall apply to all persons subscribing.

5.5 If and to the extent any Shareholder does not subscribe for new Shares (including any premium or related obligations) in accordance with article 5.4, the Class A Shareholders may take over the new Shares (including any premium or related obligations) in such proportion as they may agree amongst themselves.

5.6 Article 5.4 shall not apply if the right to subscribe (Bezugsrecht) of all then existing Shareholders is excluded in favour of a third party that is not related to the Class A Shareholders or any other shareholder in the meaning of Section 15 German Stock Corporation Act (AktG), e.g. if the share capital of the Company is increased to facilitate a share-for-share acquisition.

#### **6. Form of the shares.**

The shares are in principle in registered form, or in bearer form at the request of the Shareholders and subject to legal conditions.

#### **7. Payment of shares.**

Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions, which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares, which are not fully paid up.

#### **8. Modification of capital.**

8.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the Shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

8.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by law.

### **Chapter III.- Directors, Board of directors, Statutory auditors.**

#### **9. Board of directors or sole director.**

9.1 The Board of Directors shall consist of up to four board members (the "Board Members" or individually the "Board Member"), unless the general meeting of Shareholders resolve upon an increase or a decrease of the number of the Board Members, one of whom shall be the chairman of the Board of Directors (the "Chairman").

9.2 The Board Members, including the Chairman, shall be nominated by the Class A Shareholders in writing; one of them shall be a designee of the CVC ERISA Fund (i.e. CVC European Equity Partners IV (A) L.P).

9.3 The Board Members are appointed by the general meeting of Shareholders, from a list of candidates proposed by the Class A Shareholders, for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of Shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a member of the Board of Directors is elected without any indication on the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

9.4 The Class A Shareholders shall be entitled to dismiss or suspend and replace any Board Member at any time and for any reason and with or without notice. A Board Member may resign on one (1) month's notice by notice in writing to the Chairman.

9.5 In the event of vacancy of Board Member because of death, retirement or otherwise, the remaining Board Members thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Board Member to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

## **10. Meetings of the board of directors.**

10.1 The Board of Directors shall elect the Chairman from among its members. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Board Member elected for this purpose from among the Board Members present at the meeting.

10.2 Meetings of the Board of Directors shall be held at the offices of the Company in Luxembourg unless the Board Members unanimously decide to hold the meeting at some other place in Luxembourg. All meetings shall be held in English unless the Board Members resolve otherwise in individual cases. The Chairman or any other Board Member authorized by the Chairman shall convene and chair the meetings. Meetings shall be held as often as the business of the Company so requires, but at least quarterly per calendar year. Every Board Member can demand that a meeting be called. The meetings of the Board of Directors shall be called in writing, the place, date, time and preliminary agenda being indicated with at least seven (7) days' notice unless (i) all the Board Members waive these formalities, or (ii) unless in case of urgency duly justified in the resolutions taken by the Board of Directors in which case the notice can be reduced to one (1) day. The notice period shall begin to run on the day following the day on which the invitation is mailed. The day of the meeting shall not count as a part of the notice period.

10.3 Absent Board Members may be represented by other Board Members only. Experts and other persons can be invited by the Chairman, or by any Board Member authorized by the Chairman, to participate in a meeting. Minutes are to be kept of each meeting of the Board, setting out the place and the date of the meeting, the participants, the items of the agenda and the essential content of the resolutions of the Board of Directors. The minutes shall be signed by the Chairman or any other member to whom the Chairman delegates this task. A copy of the minutes shall be sent to every Board Member.

10.4 Resolutions of the Board of Directors shall be adopted in meetings. However, to the extent permitted by law, resolutions of the Board of Directors may be adopted outside meetings in writing, by facsimile, by e-mail or in telephone or videoconferences without complying with any provisions set forth herein with regard to the convocation of such meetings. In particular, one or more Board Members may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other.

10.5 Resolutions of the Board of Directors shall be adopted pursuant to a majority of the Board Members present or represented at such meeting. In case of a tie, the Chairman shall have a casting vote. A written decision, signed by all the Board Members, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the Board Members.

10.6 A meeting of the Board of Directors may adopt resolutions only if at least a majority of Board Members are present or represented.

10.7 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Board Members in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Board Members' meetings, duly convened.

10.8 Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

10.9 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by the Chairman of the Board of Directors or by any two Board Members. Extracts shall be certified by the Chairman or by any two Board Members.

## **11. General powers of the board of directors.**

11.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by Law to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

11.2 Any Board Member having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the Company shall advise the board thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the Board Members may have had an interest conflicting with that of the company.

## **12. Delegation of powers.**

12.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board of Directors, officers or other agents, legal or physical person, who need not to be Shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board of Directors shall determine.

12.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who do not need to be Board Members, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

### **13. Representation of the company.**

13.1 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be bound by the signatures of any two Board Members together or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any two Board Members of the Company, but only within the limits of such power.

13.2 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case a daily manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the daily manager, but only within the limits of such power.

### **14. Statutory auditor.**

14.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors.

14.2 The general meeting of Shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.

14.3 The statutory auditors are re-eligible.

## **Chapter IV.- General Meeting of shareholders.**

### **15. Powers of the sole shareholder / General meeting of shareholders.**

15.1 In case of plurality of shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

15.2 Any general meeting shall be convened by the Board of Directors by means of convening notice sent to each registered Shareholder in compliance with the Law. It must be convened following the request of Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital. In case all the Shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.

15.3 Each shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

15.4 Voting forms, which show neither a vote in favour, or against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of shareholders they relate to.

15.5 A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

15.6 The shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

15.7 Unless otherwise provided by Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

15.8 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the Shareholders present or represented.

15.9 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

### **16. Place and Date of the annual general meeting of shareholders.**

The annual general meeting of Shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the first Tuesday of May at 2.00 pm.

### **17. Other general meetings.**

Any Board Member or the statutory auditors may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the Shareholders, which together represent one tenth of the capital of the Company.

**18. Votes.**

Each Share is entitled to one vote. A Shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of Shareholders, by appointing another person as his proxy in writing or by telegram, telex or telefax.

**Chapter V.- Business year, Distribution of profits.****19. Business year.**

19.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

19.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of Shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

**20. Distribution of profits.**

20.1 Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

20.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of Shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

20.3 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

**Chapter VI.- Dissolution, Liquidation.****21. Dissolution, Liquidation.**

21.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

21.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of Shareholders

**Chapter VII.- Applicable law.****22. Applicable law.**

All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law."

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le deux juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Tension Holding S.A.", ayant son siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 109.149 (la "Société"), constituée suivant acte par-devant le notaire soussigné en date du 5 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations du 23 novembre 2005 (numéro 1254, page 60173). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 22 avril 2009, non encore publié.

L'assemblée est présidée par Madame Linda KORPEL, maître en droit, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Valérie-Anne BASTIAN, employée privée, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), qui est également choisie comme scrutateur.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée. Tous les actionnaires déclarent avoir été préalablement informés de l'ordre du jour de l'assemblée. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. De décider que la Société, envers les tiers, en toutes circonstances, continuera à être engagée par la signature conjointe de deux membres du conseil ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par deux membres du conseil, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

2. De modifier et de refondre dans leur intégralité les statuts de la Société sans changer l'objet de la Société.

3. Divers.

IV.- Après approbation de l'ordre du jour et après délibération, les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Considérant la refonte des statuts ci-dessous, les actionnaires décident que la Société, envers les tiers, en toutes circonstances, continuera à être engagée par la signature conjointe de deux membres du conseil ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par deux membres du conseil, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

*Deuxième résolution*

Les actionnaires décident de modifier et de refondre dans leur intégralité les statuts de la Société sans changer l'objet de la Société, qui auront dès lors désormais la teneur suivante:

**"Titre I.- Dénomination, Siège, Objet, Durée.**

**1. Forme, Dénomination.**

1.1 La Société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi de 1915")) et par les présents statuts (les "Statuts").

1.2 La Société adopte la dénomination "Tension Holding S.A."

**2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers toute autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'Actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses Actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration") est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social de la Société.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

2.5. La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**3. Objet.**

3.1 La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient Actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Sociétés Apparentées"), étant entendu que la Société ne conclura de transactions qui auraient pour conséquence de l'engager dans toute activité considérée comme une activité réglementée du secteur financier. A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.4 La Société pourra, en particulier, être engagé dans les opérations suivantes, étant entendu que la Société ne conclura de transactions qui auraient pour conséquence de l'engager dans toute activité considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

3.4.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de dette ou titres de dette, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.4.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

3.4.3 accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par une quelconque disposition légale applicable; et

3.4.4 conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation en relation avec son objet.

3.5 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré-décrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

#### **4. Durée.**

La Société est constituée pour une durée indéterminée.

### **Titre II.- Capital.**

#### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à trois cent quinze mille sept cent trente-cinq euros (EUR 315.735,-), divisé en trois cent trois mille cinq cent seize (303.516) actions nominatives de classe A (les "Actions A") d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement libérées (à raison de 100 %) et douze mille deux cent dix-neuf (12.219) actions nominatives de classe B (les "Actions B") d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, entièrement libérées (à raison de 100 %).

5.2 Toute référence aux "Actions" inclus les Actions A et les Actions B.

5.3 Les détenteurs d'Actions A seront désignés en tant qu'"Actionnaires A" et les détenteurs d'Actions B seront désignés en tant qu'"Actionnaires B". Toute référence aux "Actionnaires" inclut les Actionnaires A et les Actionnaires B.

5.4 En cas d'augmentation de capital social, les Actionnaires A et les autres Actionnaires (le cas échéant) auront le droit de souscrire (Bezugsrecht) des actions nouvelles au pro rata de leur actionariat dans la Société au moment en question. Si des actions nouvelles sont émises accompagnées d'une prime d'émission ou de toute autre obligation y afférent (y compris l'obligation de fournir le financement d'une dette supplémentaire), les mêmes conditions générales relatives à la souscription d'actions nouvelles s'appliqueront à toute personne y souscrivant.

5.5 Au cas où et dans la mesure où un Actionnaire ne souscrirait pas les actions nouvelles (y compris prime d'émission et obligations y afférent) conformément à l'article 5.4, les Actionnaires A pourraient racheter les actions nouvelles (y compris prime d'émission et obligations y afférent) dans les proportions convenues entre eux.

5.6 L'article 5.4 ne s'appliquera pas si le droit de souscrire (Bezugsrecht) de tous les Actionnaires existant à ce moment là est exclu en faveur d'un tiers qui n'est pas apparenté aux Actionnaires A ou à tout autre actionnaire au sens de la Section 15 du Stock Corporation Act allemand (AktG), c'est à dire si le capital social de la Société est augmenté en vue de faciliter une acquisition "action pour action".

#### **6. Nature des actions.**

Les actions sont, en principe, nominatives ou au porteur à la demande des Actionnaires et dans le respect des conditions légales.

#### **7. Versements.**

Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera dans ces cas. Tout versement requis relativement à des parts sociales, s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

#### **8. Modification du capital.**

8.1 Le capital souscrit de la Société, peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des Actionnaires statuant comme en cas de modification des Statuts.

8.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions selon les conditions prévues par la loi.

### **Titre III.- Administrateurs, Conseil d'administration, Commissaires.**

#### **9. Conseil d'administration.**

9.1 Le Conseil d'Administration sera composé de quatre membres au plus (les "Membres du Conseil" ou individuellement le "Membre du Conseil"), à moins que l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires ne décide d'en augmenter ou d'en réduire le nombre, l'un d'entre eux sera le président du Conseil d'Administration (le "Président").

9.2 Les Membres du Conseil, y compris le Président, seront nommés par écrit par les Actionnaires A, l'un d'entre eux sera désigné par l'investisseur ERISA (i.e. CVC European Equity Partners IV (A) L.P.).

9.3 Les Membres du Conseil sont nommés par l'assemblée générale des Actionnaires, sur base d'une liste de candidats établie par les Actionnaires A, pour une période ne pouvant excéder six années et sont ré-éligibles. Ils peuvent être démis de leur fonction par simple décision de l'assemblée générale des Actionnaires. Ils demeureront en fonction jusqu'à ce que leurs remplaçants soient nommés. Dans le cas où un membre du conseil est nommé sans indication de la durée de son mandat, il sera réputé avoir été nommé pour une durée de six années à compter de son élection.

9.4 Les Actionnaires A seront habilités à proposer la démission de tout Membre du Conseil ou la suspension de ses fonctions et de le remplacer à n'importe quel moment, pour n'importe quelle raison et avec ou sans préavis. Un Membre du Conseil pourra démissionner en respectant un délai de préavis d'un (1) mois délivré par écrit au Président.

9.5 En cas de vacance du poste d'un Membre du Conseil pour cause de décès, de retraite ou autre raison, les Membres du Conseil restants, peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires à laquelle il sera demandé de ratifier le remplacement effectué.

#### **10. Réunions du conseil d'administration.**

10.1 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres le Président. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par le Membre du Conseil élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

10.2 Les réunions du Conseil d'Administration se tiendront dans les bureaux de la Société à Luxembourg, à moins que les Membres du Conseil ne décident unanimement de tenir la réunion à un autre endroit au Luxembourg. Toutes les réunions se tiendront en anglais, à moins que les Membres du Conseil n'en décident autrement dans des cas spécifiques. Le Président ou tout autre Membre du Conseil autorisé par le Président peut convoquer et présider les réunions. Les réunions se tiendront aussi souvent que les affaires de la Société l'exigeront, mais au moins une fois par trimestre. Chaque Membre du Conseil peut demander la tenue d'une réunion. Les réunions du Conseil d'Administration sont convoquées par écrit, la date, le lieu, l'heure et l'ordre du jour préliminaire étant indiqué au moins sept (7) jours à l'avance, à moins que (i) tous les Membres du Conseil renoncent à ces formalités, ou (ii) d'un cas d'urgence dûment justifié dans les résolutions prises par le Conseil d'Administration, auquel cas la notification est réduite à un (1) jour. La période de notification commence à courir le jour suivant la mise au courrier de la convocation. Le jour de la réunion ne compte pas comme une partie de la période de notification.

10.3 Les Membres du Conseil absents peuvent seulement être représentés par d'autres Membres du Conseil. Des experts et d'autres personnes, peuvent être invités par le Président ou par tout Membre du Conseil autorisé par le Président, à participer à une réunion. Les minutes de chaque réunion sont établies, mentionnant le lieu, la date, les participants, les sujets à l'ordre du jour, et l'essentiel du contenu des résolutions du Conseil d'Administration. Les minutes sont signées par le Président ou par tout autre membre à qui le Président a confié une telle tâche. Une copie des minutes peut être envoyée à chaque Membre du Conseil.

10.4 Les résolutions du Conseil d'Administration sont adoptées au cours des réunions. Cependant, dans la mesure de ce qui est permis par la loi, les résolutions du Conseil d'Administration peuvent être adoptées en dehors des réunions, par écrit, par télécopie, par courriel, par téléphone ou vidéo-conférence, sans avoir à respecter les dispositions relatives à la convocation des réunions. En particulier, un ou plusieurs Membre du Conseil peut (ou peuvent) participer aux réunions, par le biais d'une conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires initiés depuis le Luxembourg, permettant aux personnes participant de cette façon de pouvoir communiquer simultanément les uns avec les autres.

10.5 Les résolutions du Conseil d'Administration sont adoptées à la majorité des Membres du Conseil, présents ou représentés à cette réunion. En cas de même nombre de voix, le Président a une voix prépondérante. Une décision écrite, signée par tous les Membres du Conseil, est valable et régulière, aussi longtemps qu'elle a été prise dans une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être transcrite dans un seul document ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signés par tous les Membres du Conseil.

10.6 Une réunion du Conseil d'Administration ne peut adopter des résolutions que si au moins la majorité des Membres du Conseil sont présents ou représentés.

10.7 Des résolutions circulaires du Conseil d'Administration peuvent être valablement prises, si elles sont approuvées par écrit et signées par tous les Membres du Conseil en personne. Une telle approbation peut être donnée dans un document seul ou dans plusieurs documents séparés envoyés par fax, courriel, télégramme ou télécopie. Ces résolutions ont le même effet que des résolutions votées durant une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée.

10.8 Les votes pourront également être exprimés par fax, e-mail ou par téléphone, à condition, dans cette dernière hypothèse, que le vote soit confirmé par écrit.

10.9 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par le Président du Conseil d'Administration et par deux Membres du Conseil. Des extraits seront certifiés par le Président ou par deux Membres du Conseil.

#### **11. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.**

11.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges afin de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

11.2 Tout Membre du Conseil qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le Conseil d'Administration et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, il est spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Membres du Conseil aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

#### **12. Délégation de pouvoirs.**

12.1 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Membres du Conseil, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil d'Administration déterminera.

12.2 Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Membres du Conseil, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

#### **13. Représentation de la société.**

13.1 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux Membres du Conseil ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par deux Membres du Conseil, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

13.2 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'administrateur délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'administrateur délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

#### **14. Commissaire aux comptes.**

14.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes.

14.2 L'assemblée générale des Actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois pas excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans à compter de leur élection.

14.3 Les commissaires aux comptes sont rééligibles.

### **Titre IV.- Assemblée Générale des actionnaires.**

#### **15. Pouvoirs de l'actionnaire unique / Assemblée générale des actionnaires.**

15.1 En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des Actionnaires représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

15.2 Toute assemblée générale sera convoquée par le Conseil d'Administration par notification écrite en conformité avec la Loi. L'assemblée sera convoquée à la demande des Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société. Lorsque tous les Actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication. Les Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou de plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des Actionnaires. Une telle demande doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée.

15.3 Tout actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire envoyé par poste ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse mentionnée dans la convocation. Les Actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires mis à la disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois cases permettant à l'actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir du vote sur chaque proposition en cochant la case adéquate.

15.4 Les formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'assemblée générale.

15.5 Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des Actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

15.6 Les Actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des Actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent relativement

aux conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

15.7 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des Actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la proportion du capital représentée.

15.8 Une assemblée générale extraordinaire des Actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des Actionnaires présents ou représentés.

15.9 Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des Actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des Actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

#### **16. Lieu et Date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.**

L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se réunit chaque année dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier mardi du mois de mai à 14.00 heures.

#### **17. D'autres assemblées générales des actionnaires.**

Tout Membre du Conseil d'Administration ou les commissaires aux comptes peut (ou peuvent) convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'Actionnaires représentant dix pour cent du capital social.

#### **18. Votes.**

Chaque Action donne droit à une voix. Un Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des Actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, par une autre personne désignée par écrit ou par télégramme, télex ou téléfax.

### **Titre V.- Année sociale, Répartition des bénéfices.**

#### **19. Année sociale.**

19.1 L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

19.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de pertes et profits. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires, aux commissaires aux comptes qui commenteront ces documents dans leur rapport.

#### **20. Répartition des bénéfices.**

20.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

20.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des Actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

20.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

### **Titre VI.- Dissolution, Liquidation.**

#### **21. Dissolution, Liquidation.**

21.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

21.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des Actionnaires.

### **Titre VII.- Loi applicable.**

#### **22. Loi applicable.**

Tout ce qui n'aura pas été prévu par les présents Statuts sera déterminé conformément à la Loi de 1915."

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. KORPEL, V.A. BASTIAN, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 5 juin 2009. Relation: EAC/2009/6452. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 juin 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009071998/239/595.

(090085057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

---

**Sisu Group S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 40.804.

—  
EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 3 décembre 2008 que:

- Mr. Sven Ronnie BERGMAN, Juriste, résidant à Sturegatan, 46, 11436 STOCKHOLM, Suède, a été confirmé dans sa fonction d'Administrateur pour une période de trois ans se terminant à l'Assemblée Générale qui sera tenue en 2011.

- Mme Pirkko Liisa NIEMELA-BERGMAN, Administrateur de sociétés, résidant à Sturegatan, 46, 11436 STOCKHOLM, Suède, a été confirmée dans sa fonction d'Administrateur pour une période de trois ans se terminant à l'Assemblée Générale qui sera tenue en 2011.

- Mr. Matti Toivo Tapani NIEMI, Administrateur de Sociétés, résidant à Birger Carlstedtin Kuja, 5B, 02230 ESPOO, Finlande, a été confirmé dans sa fonction d'Administrateur pour une période de trois ans se terminant à l'Assemblée Générale qui sera tenue en 2011.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

10 juin 2009.

*Pour la société*

SISU GROUP S.A.

Signature

Référence de publication: 2009072480/22.

(090085288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

---

**Esther Six S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 131.878.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 27 mars 2009 que:

La démission de Madame Mary WARD, Administrateur de Sociétés, domiciliée à Castle Street, 12, St. Helier, Jersey JE2 3RT, en tant que Gérant de la société, a été acceptée avec effet au 27 mars 2009.

Monsieur Owen LYNCH, Administrateur de Sociétés, domicilié à 3<sup>rd</sup> Floor, 2 Hill Street, St Helier, Jersey, JE4 8RY Channel Islands, a été nommé en tant que Gérant de la société, avec effet au 27 mars 2009, pour une période de 2 ans se terminant à l'Assemblée Générale de 2011.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

ESTHER SIX SARL

Signature

Référence de publication: 2009072477/18.

(090085307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

---

**Blanc S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 76.364.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 février 2009 que:  
- CERTIFICA LUXEMBOURG S.à r.l.", ayant son siège social à Luxembourg, 54, avenue Pasteur L-2310, a été nommée nouveau commissaire en remplacement de Mayfair Trust Sarl, démissionnaire.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire qui se tiendra en 2013.

Luxembourg, 28 mai 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009072533/15.

(090085179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

---

**V.A.G. S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 85.577.

—  
EXTRAIT

Le siège social auprès de International Corporate Activities, Intercorp S.A., est dénoncé avec effet immédiat.

Luxembourg, le 4 juin 2009.

POUR EXTRAIT CONFORME

INTERNATIONAL CORPORATE ACTIVITIES, INTERCORP S.A.

Signature

Référence de publication: 2009072595/12.

(090085244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

---

**FIL (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 29.112.

—  
Le bilan au 30 juin 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mars 2009.

FIL (Luxembourg) S.A.

Director

Référence de publication: 2009072844/711/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2009, réf. LSO-DD00752. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090086382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

---

**CalEast Holdings 2, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 124.779.

—  
RECTIFICATIF

Cette mention rectificative annule et remplace la version déposée antérieurement de 7 mai 2009 sous le No: L090064682.04

Les comptes annuels au 30 juin 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009072820/13.

(090085808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

---

**Esther Four S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 131.876.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 27 mars 2009 que:

La démission de Madame Mary WARD, Administrateur de Sociétés, domiciliée à Castle Street, 12, St. Helier, Jersey JE2 3RT, en tant que Gérant de la société, a été acceptée avec effet au 27 mars 2009.

Monsieur Owen LYNCH, Administrateur de Sociétés, domicilié à 3<sup>rd</sup> Floor, 2 Hill Street, St Helier, Jersey, JE4 8RY Channel Islands, a été nommé en tant que Gérant de la société, avec effet au 27 mars 2009, pour une période de 2 ans se terminant à l'Assemblée Générale de 2011.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

ESTHER FOUR SARL

Signature

Référence de publication: 2009072479/18.

(090085294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

**Salud Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 146.477.

—  
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the twenty-second day of May.

Before Us Carlo Wersandt, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

G Square Capital 1, a Fonds Commun de Placement à Risques (Articles L.214-36 et seq. of the French Code Monétaire et Financier) incorporated under the laws of France, here represented by its management company G SQUARE, a société par actions simplifiée incorporated under the laws of France, having its registered office at 7, Place Vendôme, 75001 Paris (France), registered at the Paris Register of Commerce and Companies under number 499 499 606, here represented by Mrs Cristina VIDAL, employee, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of one proxy given under private seal dated 22 May 2009.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

**Chapter I. - Form, name, Registered office, Object, Duration**

**1. Art. 1. Form - Corporate name.** There is formed a private limited liability company under the name "Salud Investments S.À R.L." which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

**2. Art. 2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

### **3. Art. 3. Object.**

3.1 The Company's object is to, directly or indirectly, acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

3.4 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies") or any other entity, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.5 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Luxembourg Law;

3.6 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitate the accomplishment of its purpose in all areas described above.

### **4. Art. 4. Duration.**

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

## **Chapter II. - Capital, Shares**

### **5. Art. 5. Share capital.**

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by 100 (one hundred) shares with a nominal value of one hundred and twenty-five Euro (EUR 125.-) each (hereafter referred to as the "Shares"). The holder of the Shares is referred to as the "Sole Shareholder".

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

**6. Art. 6. Shares indivisibility.** Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

### **7. Art. 7. Transfer of shares**

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

## **Chapter III. - Management**

### **8. Art. 8. Management**

8.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the Shareholder(s). In case of one manager, he/she will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (hereafter the "Board of Managers"), amongst which at least one of the managers shall be Luxembourg resident (the "B Managers"), the other managers being the "A Managers".

8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

#### **9. Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers**

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

**10. Art. 10. Representation of the company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of an A Manager and a B Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of an A Manager and a B Manager.

#### **11. Art. 11. Delegation and Agent of the sole manager or of the board of managers**

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, an A Manager and a B Manager may jointly delegate their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, an A and Manager and a B Manager will jointly determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

#### **12. Art. 12. Meeting of the board of managers**

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented whereof at least one A Manager and one B Manager. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority whereof at least one A Manager and one B Manager.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present at the meeting.

12.8 Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

### **Chapter IV. - General meeting of shareholders**

#### **13. Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes**

13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his share holding. All Shares have equal voting rights.

13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

**Chapter V. - Business year**

**14. Art. 14. Business year.**

14.1 The Company's financial year starts on the 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year.

14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**15. Art. 15. Distribution right of shares.**

15.1 From the net profits determined in accordance with the applicable legal provisions, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

15.3 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders in accordance with the provisions of Article 13.7 above.

15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

**Chapter VI. - Liquidation**

**16. Art. 16. Dissolution and Liquidation**

16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Chapter VII. - Applicable law**

**17. Art. 17. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

*Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2009.

*Subscription - Payment*

The share capital has been subscribed as follows:

Shares:

G Square Capital 1 . . . . .	100 Shares
Total: one hundred shares . . . . .	100 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand Euro.

*General meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-mentioned G Square Capital 1, a Fonds Commun de Placement à Risques (Articles L.214-36 et seq. of the French Code Monétaire et Financier) incorporated under the laws of France, here represented by its management company G SQUARE, a société par actions simplifiée incorporated under

the laws of France, having its registered office at 7, Place Vendôme, 75001 Paris (France), registered at the Paris Register of Commerce and Companies under number 499 499 606, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

- 1) Are appointed as Managers of the Company for an unlimited duration:
  - Laurent GANEM, born on 2 September 1958 in Boulogne-Billancourt, France, professionally residing at 7, Place Vendôme, 75001 Paris, France, as A Manager;
  - Stéphanie GRISIUS, born on May 27, 1976 in Luxembourg, professionally residing at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, as B Manager; and
  - Laurent HEILIGER, born on February 10, 1973 in Luxembourg, professionally residing at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, as B Manager.
- 2) The Company shall have its registered office at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le vingt-deux mai.

Par-devant Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

G Square Capital 1, un Fonds Commun de Placement à Risques (Articles L.214-36 et seq. du Code Monétaire et Financier) constitué en France, ici représentée par sa société de gestion G SQUARE, une société par actions simplifiée constituée en France, ayant son siège social au 7, Place Vendôme, 75001 Paris (France), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés français sous le numéro 499 499 606, ici représentée par Madame Cristina VIDAL, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 22 mai 2009.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

#### **STATUTS**

#### **Titre I<sup>er</sup> . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée**

**1. Art. 1<sup>er</sup> . Forme - Dénomination.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Salud Investments S.À R.L." qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

#### **2. Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou en cas de pluralité des gérants, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants le Conseil de Gérance de la Société.

2.5 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

#### **3. Art. 3. Objet.**

3.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

3.2 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.3 La Société pourra aussi, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens.

3.4 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Sociétés Apparentées") ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.5 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

3.6 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

**4. Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## **Titre II. - Capital, Parts**

### **5. Art. 5. Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) représenté par 100 (cents) parts sociales avec une valeur nominale de cent vingt-cinq Euro (EUR 125,-) chacune (les "Parts Sociales"). Le détenteur de Parts Sociales est défini ci-après par l'"Associé".

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition de l'Associé.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

**6. Art. 6. Indivisibilité des parts.** Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

### **7. Art. 7. Transfert des parts.**

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

## **Titre II. - Gérance**

### **8. Art. 8. Gérance.**

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le "Gérant Unique". En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance"), dont au moins un des gérants réside au Luxembourg (les "Gérants B") les autres étant défini comme les "Gérants A".

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

### **9. Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance.**

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

**10. Art. 10. Représentation de la société.** Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un Gérant A et d'un Gérant B ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature commune d'un Gérant A et d'un Gérant B.

### **11. Art. 11. Délégation et Agent du gérant unique et du conseil de gérance.**

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, un Gérant A et un Gérant B peuvent conjointement déléguer leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, un Gérant A et un Gérant B peuvent conjointement déterminer les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

### **12. Art. 12. Réunion du conseil de gérance.**

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée dont au moins un Gérant A et un Gérant B. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple dont au moins un Gérant A et un Gérant B.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents aux réunions.

12.8 Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

## **Titre IV. - Assemblée générale des associés**

### **13. Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes.**

13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.

13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par

une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales. Le changement de nationalité de la Société requière l'unanimité.

#### **Titre V. - Exercice social**

##### **14. Art. 14. Exercice social.**

14.1 L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique, ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et le Gérant ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

##### **15. Art. 15. Droit de distribution des parts**

15.1 Le bénéfice net déterminé en conformité avec les dispositions légales applicables, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

15.2 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

15.3 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Associés en conformité avec les dispositions de l'Article 13.7 ci-dessus.

15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

#### **Titre VI. - Liquidation**

##### **16. Art. 16. Dissolution et Liquidation.**

16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

#### **Titre VII. - Loi applicable**

**17. Art. 17. Loi applicable** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

##### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2009.

##### *Souscription - Libération*

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

G Square Capital 1 . . . . .	100 Parts Sociales
Total: . . . . .	100 Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

##### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille Euro.

##### *Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, G Square Capital 1, un Fonds Commun de Placement à Risques (Articles L.214-36 et seq. du Code Monétaire et Financier) constitué en France, ici représentée par

sa société de gestion G SQUARE, une société par actions simplifiée constituée en France, ayant son siège social au 7, Place Vendôme, 75001 Paris (France), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés français sous le numéro 499 499 606, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1- Sont nommés Gérants de la Société pour une période indéterminée:

- Laurent GANEM, né le 2 septembre 1958 à Boulogne-Billancourt, France, ayant sa résidence professionnelle au 7, Place Vendôme, 75001 Paris, France, en tant que Gérant A;

- Stéphanie GRISIUS, née le 27 mai 1976 à Luxembourg, ayant sa résidence professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, en tant que Gérant B; et

- Laurent HEILIGER, né le 10 février 1973 à Luxembourg, ayant sa résidence professionnelle au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, en tant que Gérant B.

2- Le siège social de la Société est établi au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Vidal, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 mai 2009. LAC/2009/20658. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009072070/9127/434.

(090085683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

#### **Maag Pump Systems (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 487.330,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 140.253.

La société BOND HOLDCO II S.à r.l., associé unique de la Société, a modifié sa dénomination sociale pour MAAG PUMP SYSTEMS S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009072580/12.

(090085619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

#### **Axa World Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 63.116.

Par une résolution circulaire en date du 19 Mai 2009, les membres du conseil d'administration ont pris connaissance de la démission de:

- Nathalie Boullefort-Fulconis,

de son mandat d'administrateur et de présidente du conseil d'administration à compter du 19 mai 2009;

Et ont décidé de la remplacer par:

- Joseph Pinto.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2009.

*Pour State Street Bank Luxembourg S.A.*

Signature

*Un administrateur domiciliaire*

Référence de publication: 2009073145/18.

(090086510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

**Boost Business Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 133.940.

Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Boost Business Services SA

Signature

Référence de publication: 2009072847/12.

(090085851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

**Premier Estates, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 107.541.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 12 juin 2009. Signature.

Référence de publication: 2009072827/10.

(090085812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

**IvernaFin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 133.236.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.

Référence de publication: 2009072822/10.

(090085809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

**M.F. International S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 66.452.

Les comptes annuels au 30 avril 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.

Référence de publication: 2009072846/10.

(090085849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

**Baco Sàrl, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-4137 Esch-sur-Alzette, 46, rue de l'Hôpital.

R.C.S. Luxembourg B 81.191.

Le bilan et l'annexe au 31 mars 2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés  
au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.

Référence de publication: 2009072764/12.

(090086217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

**Etini Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R.C.S. Luxembourg B 135.002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ETINI INVEST S.A.*  
Romain THILLENS / Adrien COULOMBEL  
Gérant / Gérant

Référence de publication: 2009072763/12.

(090086214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

---

**Werkfin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 70.141.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2009.  
*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*  
Signatures

Référence de publication: 2009072795/12.

(090085785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

---

**IMMOPARTNERS Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 107.863.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009072816/10.

(090085805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

---

**2L Holdco Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 110.538.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009072818/10.

(090085806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

---

**R.S.M. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 52.888.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009072825/10.

(090085811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

---

**HEDF Isola PE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 113.988.

—  
*Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 9 juin 2009*

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

\* Kenneth Gordon MacRae en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

- D'accepter la nomination de:

\* Monsieur Adam Kruszynski, résidant professionnellement au 205, Route d'Arlon L-1150 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 juin 2009.

Pour extrait analytique conforme

Elisa Gottardi

Référence de publication: 2009072851/18.

(090086155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

---

**Ex Var MGP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 106.918.

—  
*Extrait du procès-verbal des résolutions des associés prises en date du 12 juin 2009*

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

\* Kenneth Gordon MacRae en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

- D'accepter la nomination de:

\* Monsieur Adam Kruszynski, résidant professionnellement au 205, Route d'Arlon L-1150 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 juin 2009.

Pour extrait analytique conforme

Elisa Gottardi

Référence de publication: 2009072852/18.

(090086117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

---

**Garibaldi PE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 2.572.000,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 104.787.

—  
*Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 9 juin 2009*

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

\* Kenneth Gordon MacRae en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

- D'accepter la nomination de:

\* Monsieur Adam Kruszynski, résidant professionnellement au 205, Route d'Arlon L-1150 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 juin 2009.

Pour extrait analytique conforme

Elisa Gottardi

Référence de publication: 2009072856/18.

(090086151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

**cash.life Premium Policies, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 109.583.

—  
DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société "cash.life Premium Policies", reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 28 mai 2009, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 28 mai 2009. Relation: EAC/2009/6311.

- que la société "cash.life Premium Policies" (la "Société"), société d'investissement à capital variable, établie et ayant son siège social au 2 boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 109.583,

constituée suivant acte du notaire soussigné du 27 juillet 2005 et publié au Mémorial C numéro 789 du 6 août 2005; les statuts de la prédite Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné en date du 28 février 2006 et publié au Mémorial C numéro 1053 du 30 mai 2006, au capital social variable

se trouve à partir de la date du 28 mai 2009 définitivement liquidée,

l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 1<sup>er</sup> décembre 2008 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les articles 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés.

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au siège social de la Société dissoute, en l'occurrence au 2 boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 juin 2009.

Jean-Joseph WAGNER

*Notaire*

Référence de publication: 2009072657/29.

(090084962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

---

**EMPA Investment S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 73.598.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 02 mars 2009 à 14h30 heures au siège social de la société*

L'assemblée, après avoir pris connaissance de la démission de Monsieur Kristian Groke comme administrateur-délégué, décide à l'unanimité de nommer nouveau administrateur-délégué avec pouvoir de signature individuelle jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015, Monsieur Robert Weirig, comptable, né le 16.11.1959 à Luxembourg, demeurant à L-5252 Sandweiler, 30, rue Michel Rodange.

L'assemblée décide à l'unanimité de prolonger le mandat des administrateurs suivants jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015:

Monsieur Robert Weirig, né le 16.11.1959 à Luxembourg, demeurant à L-5252 Sandweiler, 30, rue Michel Rodange;

La société Kingfisher Services S.A., avec siège social aux 34-20 Calle 34, Panama 5, Republic of Panama, inscrite au Registre de Commerce de Panama, Card number 368576, document 33774;

La société Auriga S.A., avec siège social aux 34-20 Calle 34, Panama 5, Republic of Panama, inscrite au Registre de Commerce de Panama, Card number 368606, document 33959.

Luxembourg, le 05 mars 2009.

Empa Investment S.A.

Signature

Référence de publication: 2009072834/1276/23.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2009, réf. LSO-DC04918. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090086301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juin 2009.

---

**SP - LUX SICAV II, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 117.982.

—  
*Extrait du procès-verbal à l'assemblée générale statutaire tenue le 30 mai 2008 à 15.00 heures*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire, qui s'est tenue à Luxembourg, le 30 mai 2008, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

*Quatrième résolution*

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et que le mandat du Réviseur d'entreprises sont venus à échéance en date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Edoardo TUBIA, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Onelio PICCINELLI, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, Administrateur;
- Monsieur Mauro GIUBERGIA, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les états financiers clôturés au 31 décembre 2008.

L'Assemblée décide de renouveler le mandat ERNST & YOUNG S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach pour un terme de -1- (un) an, en qualité de Réviseur d'entreprises.

Le mandat du Réviseur d'entreprises prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les états financiers clôturés au 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 30 mai 2008.

SP-LUX SICAV II

Edoardo TUBIA / Onelio PICCINELLI

*Président / Administrateur*

Référence de publication: 2009072336/29.

(090085680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

---

**Pagiest International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 125.211.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 29 décembre 2008*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, et de Madame Helena Tonini-Di Vito, employée privée, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg. Ces mandats prendront fin lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

L'Assemblée décide de ratifier la nomination de Monsieur Pierfrancesco Ambrogio, employé privé, avec adresse professionnelle 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg au poste d'administrateur. Ce mandat se terminera lors de l'Assemblée Générale statutaire sur les comptes de l'exercice 2013.

L'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de la société ALTER AUDIT S.à r.l., ayant son siège social 69, rue de la Semois à L-2533 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Luxembourg, le 05 juin 2009.

Pour extrait conforme

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009072553/23.

(090085373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

---

**Sofinim Lux, Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 27.014.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 22 avril 2009*

1. Les mandats d'Administrateurs de catégorie A de:

- Monsieur Tom BAMELIS, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 113, Begijnvest, B-2000 Antwerpen

- Monsieur Piet BEVERNAGE, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 113, Begijnvest, B-2000 Antwerpen

- Monsieur André-Xavier COOREMAN, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 113, Begijnvest, B-2000 Antwerpen

et les mandats d'Administrateurs de catégorie B de:

- Monsieur Carlo SCHLESSER, Licencié en Sciences Economiques et diplômé en Hautes Etudes Fiscales, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

- Monsieur Alain RENARD, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg sont reconduits pour une année jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

2. Le mandat de Commissaire de la société ERNST & YOUNG, Réviseurs d'Entreprises, avec siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach est reconduit pour une année jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

3. Monsieur Werner POOT, Membre du Comité Exécutif de Ackermans & van Haaren, demeurant professionnellement au 113, Begijnvest, B-2000 Antwerpen, est nommé Administrateur supplémentaire de catégorie A. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010.

Le 22 avril 2009.

Certifié sincère et conforme

SOFINIM LUX

T. BAMELIS / -

*Administrateur catégorie A / Administrateur catégorie B*

Référence de publication: 2009072421/30.

(090084998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

---

**Square One S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 82.981.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2009*

L'assemblée ratifie la décision du Conseil d'Administration de coopter aux fonctions d'administrateur Madame Sandrine ANTONELLI en remplacement de Luc VERELST démissionnaire. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Conformément à la Loi du 25 Août 2006 - "Art. 51 & 51 bis", publié au MEMORIAL, Journal Officiel du Grand- Duché de Luxembourg (Recueil de Législation) sous le n° A-N°152 du 31 août 2006, l'assemblée générale accepte de désigner comme représentant permanent pour une durée indéterminée en remplacement de Mme Sandrine ANTONELLI, avec prise d'effet au 16 avril 2008:

Mlle Claire SABBATUCCI, employée privée, née le 24 juin 1984 à Thionville (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Mademoiselle Claire SABBATUCCI exécutera sa mission de représentant permanent au nom et pour le compte de la société EDIFAC S.A.

Extrait sincère et conforme

SQUARE ONE S.A.

Signatures

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009072520/23.

(090085334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

---

**Distinct Communication, Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7307 Steinsel, 42, rue Basse.

R.C.S. Luxembourg B 146.463.

---

**STATUTS**

L'an deux mille neuf, le vingt-six mai.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg

A comparu:

Madame Laurence PONCHAUT, épouse COLLIGNON, née à Liège le 27 mai 1970, de nationalité belge, demeurant rue Basse 42 à L-7307 Steinsel.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée régie par les lois y relatives et ces statuts:

**Titre I.- Dénomination, Objet, Durée, Sièges**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents Statuts.

**Art. 2.** La Société prend la dénomination de DISTINCT COMMUNICATION, SARL.

**Art. 3.** La Société a pour objet:

- le conseil en management et organisation,
- la prestation de services économiques, études de marchés,
- la création ou développement de tous systèmes d'information et de communication.

D'une façon générale, elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en associations en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et de son but.

La société a pour objet la prise de participations sous quelques formes que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 4.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Steinsel. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

**Titre II.- Capital social, Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à 12.500,- € (douze mille cinq cents euros) représenté par cents vingt (125) parts sociales d'une valeur nominale de 100,- € (cent) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra à tout moment être modifié sous les conditions prévues par la loi. Les parts à souscrire seront d'abord offertes aux associés existants, proportionnellement à la part du capital social représentée par leurs parts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 9.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 10.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social dans le respect des conditions prévues à l'article 11. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant agrément donné en assemblée générale par des associés représentant au moins les 3/4 des parts appartenant aux associés survivant. Dans ce dernier cas cependant,

le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 11.** L'associé qui veut céder tout ou partie de ses parts sociales doit en informer les autres associés par lettre recommandée en indiquant le nombre des parts sociales dont la cession est demandée, les noms, prénoms, professions et domiciles des cessionnaires proposés.

Les autres associés auront alors un droit de préemption pour le rachat des parts sociales dont la cession est proposée. Ce droit s'exerce proportionnellement au nombre de parts sociales possédées par chacun des associés. Le non-exercice, total ou partiel, par un associé de son droit de préemption accroît celui des autres.

En aucun cas les parts sociales ne seront fractionnées: si le nombre des parts sociales à céder n'est pas exactement proportionnel au nombre des parts sociales pour lesquelles s'exerce le droit de préemption, les parts sociales en excédent sont, à défaut d'accord, attribuées par la voie du sort. L'associé qui entend exercer son droit de préemption doit en informer les autres associés par lettre recommandée dans les deux mois de la lettre l'avisant de la demande de cession, faute de quoi il est déchu de son droit de préemption.

Pour l'exercice des droits procédant de l'accroissement, suivant les dispositions de l'alinéa précédent, les associés jouiront d'un délai supplémentaire d'un mois commençant à courir à l'expiration du délai de deux mois imparti aux associés pour faire connaître leur intention quant à l'exercice du droit de préemption.

Le prix payable pour l'acquisition de ces parts sociales sera déterminé de commun accord entre le cédant et le ou les cessionnaire(s), et à défaut, par un expert-comptable et fiscal désigné de commun accord par le cédant et le ou les cessionnaire(s), et en cas de désaccord, par un expert indépendant nommé par le tribunal de commerce du ressort du siège social de la Société à la requête de la partie la plus diligente.

L'expert rendra son rapport sur la détermination du prix dans le mois qui suit la date de sa nomination. L'expert aura accès à tous les livres et autres documents de la Société qu'il jugera indispensables à la bonne exécution de sa mission.

**Art. 12.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 13.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

### **Titre III.- Administration**

**Art. 14.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Ils sont librement et à tout moment révocables.

La Société n'est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 16.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 17.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. Chaque associé peut se faire représenter aux assemblées par un mandataire.

**Art. 18.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions concernant la modification des Statuts et plus particulièrement la liquidation de la Société peuvent uniquement être prises à la majorité d'associés représentant les trois quarts du capital social.

Au cas où la Société n'aurait qu'un seul associé, ses décisions sont consignées dans un registre conservé au siège de la Société.

**Art. 19.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 20.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre connaissance au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 21.** Sur les bénéfices nets, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution de la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

### **Titre IV.- Dissolution, Liquidation**

**Art. 22.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 23.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur. Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sont remplies.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2009.

*Souscription*

Toutes les parts sociales sont souscrites par Madame Laurence PONCHAUT.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces à un compte bancaire, de sorte que la somme de 12.500,- € se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution à environ 1.600,- € (mille six cents euros).

*Résolution des associés*

Et aussitôt l'associé a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi à L-7307 STEINSEL, rue Basse, 42.
2. Est nommée gérante pour une durée indéterminée, Madame Laurence PONCHAUT, prénommée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. PONCHAUT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 mai 2009. Relation: LAC/2009/20368. Reçu: soixante quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009072073/211/134.

(090085385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.

**Simark International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 83.921.

Suite au transfert de siège de la société SIMARK INTERNATIONAL S.A. avec prise d'effet au 28 janvier 2008, il est porté à la connaissance de tous que l'adresse professionnelle de Madame Nathalie Mager et de Madame Tonini-Di Vito Helena, agissant en tant que administrateur, a été modifié et se situe à compter de cette date au 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le Conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Madame Helena Tonini-Di Vito, employée privée, demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, administrateur,

- Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, administrateur,

- Monsieur Pierfrancesco Ambrogio, employé privé, demeurant professionnellement au 8-10, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg, administrateur.

Luxembourg, le 08 juin 2009.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009072587/22.

(090085750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2009.